



Etat des lieux

Education Artistique et Culturelle (EAC)

L'enfance et la jeunesse constituent l'un des axes prioritaires du Schéma Culturel 2019-2025 du Territoire Lisieux Normandie, adopté en mars 2019 à l'issue de la grande concertation citoyenne « Vents de Culture, vous avez la parole ».

Cet engagement en faveur des jeunes de 0 à 25 ans se traduit dans un premier temps par l'élaboration d'un **Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CCTEJ)**, en concertation avec les acteurs culturels et éducatifs du territoire, afin de permettre aux enfants et jeunes de se construire des parcours de découverte et de pratique autour de l'art et de la culture dans les temps scolaires, péri et extrascolaires.

La première phase d'élaboration du CCTEJ consiste en la réalisation d'un état des lieux des pratiques en matière d'éducation artistique et culturelle sur le territoire auquel l'ensemble des acteurs culturels et éducatifs est invité à contribuer.

En qualité de professionnel.l.e.s de l'éducation, votre participation est essentielle à la réussite de cette démarche collaborative. Ce questionnaire est à votre disposition jusqu'au **vendredi 20 mars**.

Merci de bien vouloir le retourner à l'adresse suivante : rberge@agglo-lisieux.fr

Vous trouverez ci-après quelques consignes de saisie et précisions afin de vous aider à remplir le questionnaire.

Pour toutes questions ou difficultés rencontrées, n'hésitez pas à contacter :

Roxane Bergé
Chargée de mission Suivi Vents de Culture
rberge@agglo-lisieux.fr
06 01 88 38 72

Nous vous remercions par avance pour votre contribution.

La Direction des Affaires Culturelles
Communauté d'Agglomération
Lisieux Normandie



Groupe d'Action Locale
Pays d'Auge



CHARTE DE SAISIE

L'ensemble des questions du questionnaire suivies d'un astérisque font l'objet d'une précision apportée ci-après.

Consigne générale : pour toutes questions comportant la mention « si existant », si votre projet ne comporte pas ces modalités, merci de laisser vide la case dédiée à la réponse.

1 – Présentation de la structure

- 1 **Temps d'accueil du jeune :** Scolaire, périscolaire, extrascolaire, vacances, autre (préciser)
- 2 **Ressources de la structure en matière culturelle² :** que ce soit en termes d'équipements (exemple : espace d'exposition, salle de motricité, etc), de matériels (exemple : outils de webradio) ou de ressources.

2 – Description du projet

Merci de bien vouloir remplir une ligne pour chaque action/projet mené en matière d'éducation artistique et culturelle entre 2017 et 2019.

Si un projet a été reconduit à l'identique plusieurs années, il n'est pas nécessaire de dupliquer le projet sur plusieurs lignes, vous pourrez préciser cette information dans les cases « Si existence d'une récurrence du projet, périodicité et date de création » et « nb de projets réalisés par an ».

3 **Nombre de bénéficiaires par an :**

Merci de présenter les informations comme suit :

Année : Nb de bénéficiaires

Exemple : 2018 : 25 ; 2019 : 16

- 4 **Nombre de piliers EAC présents dans le projet :** pour rappel, les trois piliers de l'EAC sont les suivants : la fréquentation des œuvres et des professionnels, la pratique artistique, l'acquisition de connaissances. Pour simplifier, noter simplement les verbes suivants concernés : Fréquenter/Pratiquer/Connaitre

5 Lieu(x) du projet :

- Merci de bien vouloir préciser de quel type de lieux il s'agit (CDI, Gymnase, salle de classe, salle de motricité, auditorium, etc)
- Si le projet se déroule dans plusieurs lieux, préciser le nombre d'heures passées dans chaque lieu

6 Si existant, autres temps sur lesquels se déroule le projet : Si le projet se décline sur plusieurs temps de jeune, préciser lesquels (scolaire, périscolaire, extrascolaire, temps familial) ainsi que le nombre d'heures du projet y étant dévolu.

7 Si existante, type de restitution/valorisation : par exemple, restitution devant un public (spectacle, concert, exposition), exposition de production plastique, visuelle, audiovisuelle, littéraire, sonore, etc ...

8 Si existante, modalités de « traçabilité » du projet pour le jeune : le projet fait-il l'objet de support permettant au jeune de garder une trace de celui-ci dans le temps ? si oui, lequel ?

9 Si existante, modalités de continuité sur d'autres temps du jeune : Si le projet fait l'objet d'une quelconque continuité/cohérence ou s'articule avec d'autres projets proposés au jeune sur d'autres temps, lesquels ?

10 Existence d'une continuité du projet sur les différents âges du jeune : si le projet fait l'objet d'une quelconque continuité/cohérence ou s'articule-t-il avec d'autres projets proposés à l'enfant plus âgé/plus jeune, lesquels ?

3 – Elaboration du projet

11 Type de projets :

- Si c'est un projet qui n'implique que la structure éducative, indiquer « projet interne ».
- Si c'est un projet qui implique un partenaire culturel, choisir parmi les mentions suivantes :
 - Dispositif clef en main proposé par un acteur culturel
 - Dispositif clef en main proposé par un acteur culturel avec modalités ajustées selon les souhaits de l'équipe éducative
 - Dispositif co-construit avec un acteur culturel à partir d'une proposition de l'équipe éducative
 - Dispositif co-construit avec un acteur culturel à partir d'une proposition du celui-ci
 - Dispositif co-construit avec un acteur culturel en réponse à un appel à projet

12 Si co-construit, modalités de la co-construction : type d'échanges permettant d'assurer la co-construction (rdv, mail, documents à compléter, échanges téléphoniques), nombre et durée

13 Modalités de concertation des jeunes pour l'élaboration du projet si existante : les jeunes ont-ils participé à l'élaboration du projet ? Si oui, de quelle manière ont-ils été associés et sur quelles modalités du projet ?

14 Si existence d'une récurrence du projet, périodicité et date de création : Le projet se répète-t-il depuis plusieurs années ? si oui :

- S'il se répète annuellement, indiquer « Annuellement depuis ... l'année depuis laquelle il se répète »
- S'il ne se répète pas annuellement, indiquer les années durant lesquelles il a eu lieu

15 Opportunité de reconduction du projet : le projet a-t-il vocation à être reconduit l'année prochaine ? les années suivantes ? Indiquer le nombre d'années envisagées pour la reconduction

6 – Valorisation du personnel

16 Nb de personnes par fonction et heures consacrées à la conception du projet :

Formuler les informations comme suit :

Nombre de personnes impliquées par fonction – nombre d’heures consacrées par chaque personne, séparé par des slashes

Exemple : 2 professeurs EPS - 2h/3h ; 1 documentaliste - 2h

En faire de même pour la Réalisation du projet et la Restitution du projet si existante